

VIE SCOLAIRE - PRESENTATION

I. Présentation générale

Le service de « vie scolaire » est une spécificité du système français d'enseignement secondaire.

Le conseiller Principal d'Education (CPE) assure le fonctionnement de la vie scolaire aidé dans cette mission par l'équipe des surveillants.

Ces éducateurs, sont présents toute la journée dans l'établissement, mais n'ont pas la charge d'enseigner une matière particulière.

Leurs missions sont multiples :

- Assurer la surveillance et la sécurité des élèves lorsque ces derniers ne sont pas en cours (lors de leurs entrées et sorties de l'établissement, aux interclasses, aux récréations et au moment de la pause déjeuner)
- Gérer les absences et retards des élèves : veiller à la présence permanente des élèves en cours ; contacter les familles en cas d'absence (au moment même de l'absence) ; contribuer à l'éducation à la ponctualité chez les élèves.
- Accompagner les élèves dans la réussite de leur scolarité en encadrant des temps consacrés au travail personnel et en collaborant avec les professeurs.
- Accompagner l'adolescence des élèves en étant des interlocuteurs à leur écoute et des sources de conseils.
- Faire le lien entre l'établissement et les familles des élèves
- Préparer les élèves à devenir des citoyens en mettant en place et en faisant vivre des structures représentatives et démocratiques pour les adolescents.

II. Au Lycée français de Valence

Deux Conseillers Principaux d'Education ont en charge le service vie scolaire :

Mme RAGAZZACCI pour le collège (classes de 6^{ème} à la 3^{ème})

Adresse mail : ragazzacci.a@lfval.net

Horaires : lundi et mardi de 8h45 à 17h15 jeudi et vendredi de 8h30 à 17h30

M. GOMEZ pour le lycée (classes de 2^{nde} à la Terminale)

Adresse mail : lfvcpelycee@lfval.net

Horaires : lundi- mardi de 9h à 17h30
mercredi-vendredi 9h-18h00

7 surveillants travaillent à la vie scolaire :
Viviane, Yolande, Louise, Sandrine, Vanessa, Emilie, Antonio et Miguel

La vie scolaire vous accueille du lundi au vendredi de 8H30 à 18H00.
Pendant ces horaires, les C.P.E. et les surveillants sont disponibles pour accueillir les élèves, les parents et les enseignants.